

Inscriptions accueils de loisirs

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS PENDANT LES VACANCES

WWW.LEZENNES.FR

Coordination Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
03.20.56.54.12

periscoadmin@lezennes.fr

www.lezennes.fr



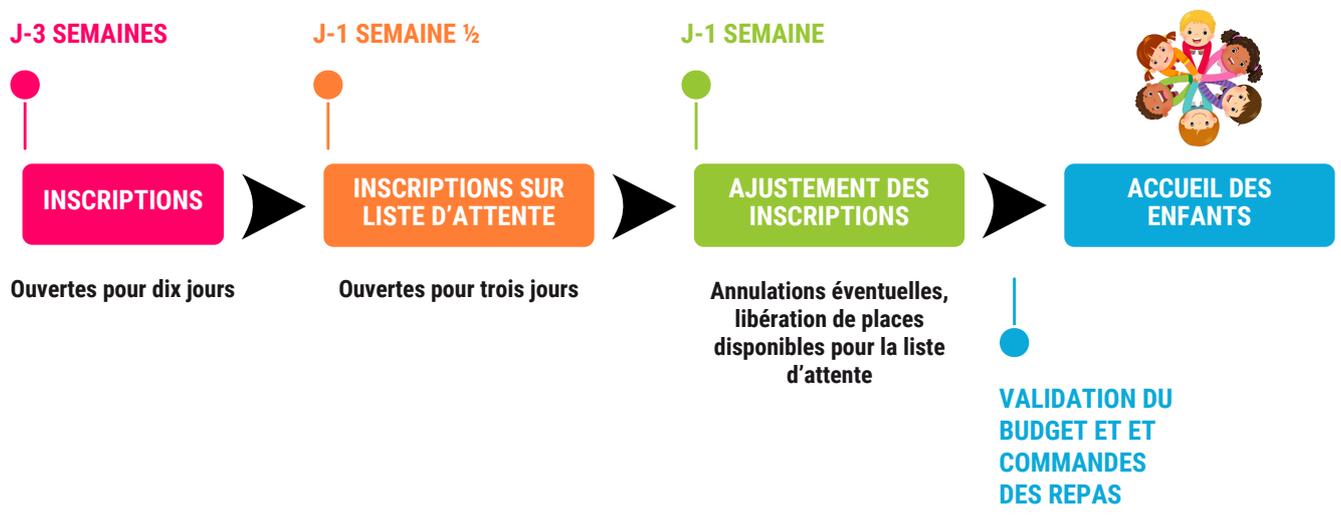
Modalités d'inscription

Inscriptions

La gestion prévisionnelle des inscriptions est déterminante pour l'évaluation du budget de fonctionnement des structures (recrutements, encadrement, transports, activités, sorties) mais également pour le budget consacré à la restauration des enfants inscrits.

Or le nombre d'annulations de présence et de désinscriptions enregistrées lors de chaque session impacte sensiblement ces budgets. Le conseil municipal a donc été amené à modifier le règlement d'inscription aux Accueils Collectifs de Mineurs -ACM-.

Les informations relatives aux inscriptions pour une session de vacances seront diffusées dès la fin des vacances précédentes.



Facturation des temps réservés non fréquentés

Les absences pour les motifs suivants ne seront pas facturées (avec justificatif envoyé à la coordination) :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est contagieux),
- Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.),
- Empêchement causé par un problème accidentel dans les transports.

Les absences excusées ne seront pas facturées dans la limite d'une journée par semaine (matin et après-midi ou matin, midi et après-midi si l'enfant est inscrit au restaurant municipal).

Les absences non excusées seront facturées du temps réservé et inscrit sur le Portail Famille.

Calendrier 2025/2026



Vacances scolaires	Ouverture des inscriptions sur le Portail Famille	Liste d'attente	Régulation
Automne			
20 octobre au 31 octobre 2025	26 septembre au 07 octobre 2025	08 octobre au 10 octobre 2025	13 octobre au 17 octobre 2025
Fin d'année			
22 décembre 2025 au 02 janvier 2026	28 novembre au 09 décembre 2025	10 décembre au 12 décembre 2025	15 décembre au 19 décembre 2025
Hiver			
16 février au 27 février 2026	23 janvier au 03 février 2026	04 février au 06 février 2026	09 février au 13 février 2026
Printemps			
13 avril au 24 avril 2026	20 mars au 31 mars 2026	1 ^{er} avril au 03 avril 2026	07 avril au 10 avril 2026
Été			
06 juillet au 31 juillet 2026	05 juin au 16 juin 2026	17 juin au 19 juin 2026	29 juin au 03 juillet 2026
03 août au 28 août 2026	05 juin au 16 juin 2026	17 juin au 19 juin 2026	27 juillet au 31 juillet 2026



Exemple :

Pour les vacances d'automne qui auront lieu du lundi 20 octobre au jeudi 31 octobre 2025, à partir des dates ci-dessus et/ou dès réception du mail du service périscolaire :

1. Je me connecte à mon espace sur le Portail Famille
2. Je clique sur le prénom et nom de mon enfant
3. Inscrire "Prénom NOM" à une nouvelle activité
4. Je clique sur l'activité, je choisis le groupe (Maternel / Primaire)
5. J'enregistre ma demande
6. Je vais sur l'icône calendrier et je réserve mes dates
7. J'enregistre ma demande

- **Inscriptions et réservations : du 26 septembre au 07 octobre 2025**
- **Liste d'attente pour les retardataires : du 08 octobre au 10 octobre 2025**
- **Régulation faite par les tuteurs légaux du 13 octobre au 17 octobre 2025** (retirer sur le Portail Famille les dates dont vous n'avez plus besoin)

À partir du 18 octobre 2025, plus aucune réservation ou annulation ne sera prise en compte.

Si annulation pendant les vacances, voir le paragraphe "Facturation des temps réservés non fréquentés" ci-dessus.